

COMITÉ DE FILIÈRE « PETITE ENFANCE »

Réunion plénière conclusive du cycle 2

22 septembre 2022

ORDRE DU JOUR

9h-11h

- I. Accueil par la Présidente, Madame Elisabeth Laithier
- II. Intervention de Monsieur le Ministre, Jean-Christophe Combe
- III. Questions / réponses en présence du Ministre
 - Echanges : 20 minute
- IV. Retour sur les points marquants du Cycle 2 et perspectives pour le Cycle 3
 - Intervention de l'Anact - Agence nationale pour l'amélioration des conditions de travail
 - Echanges : 20 minutes
- V. Points divers

I- ACCUEIL ET INTRODUCTION

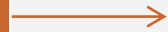
II – INTERVENTION DE MONSIEUR LE
MINISTRE, JEAN-CHRISTOPHE COMBE

III – QUESTIONS/RÉPONSES

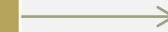
IV –POINTS MARQUANTS DU CYCLE 2/
PERSPECTIVES DU CYCLE 3

3 CYCLES DE TRAVAIL

Le Cycle 1 a mené à l'identification des sujets de préoccupation du comité de filière



Le Cycle 2 a permis de **documenter**, *parfois pour la première fois*, des sujets en tension dans la filière depuis des années



Le Cycle 3 a pour objectif de concrétiser par des actions la résolution des problématiques identifiées

LE CYCLE 2: DOCUMENTATION ET ÉVOLUTION DE LA NORME

- **La production d'une documentation indispensable à l'action et jusqu'ici manquante:**
 - Enquête Tensions de recrutement en EAJE – CNAF : le niveau des pénuries de personnel et leurs conséquences sur le nombre de places fermées est désormais étayé => visibilité concrète sur le nombre de postes vacants
 - Tableau comparatif des rémunérations et des droits sociaux des personnels de la petite enfance
 - Benchmark international pour comparer la rémunération des professionnels en France au regard de celle d'autres pays

LE CYCLE 2: DOCUMENTATION ET ÉVOLUTION DE LA NORME

- **Modification de la norme**

- AP EJE : Révision de l'article L. 325-28 du code général de la fonction publique, afin de mettre fin aux entretiens oraux avec le jury dans la FPT → *en cours de débat si traitement dans le cadre plus général de la réforme des parcours dans la FP*
- Arrêté du 29 juillet 2022 relatif aux professionnels autorisés à exercer dans les modes d'accueil du jeune enfant:
 - reconnaissance des diplômes étrangers
 - élargissement à certains professionnels de l'accueil individuel et des ATSEM de l'exercice en crèche
- **Simplification de la VAE pour les personnels de la PE:** Le projet de loi "plein emploi" présenté le 7 septembre 2022 en conseil des ministres
- Diffusion des formulaires de recueil de salles et de personnels mobilisables pour l'organisation de jurys AP/IP/EJE en cours

LE CYCLE 2: UN DÉBUT DE RÉPONSES AUX PROPOSITIONS DU CFPE

- **Réponses immédiates du MSAPH le 11/07/22 à certaines propositions du comité de filière:**
- Déblocage des crédits nécessaires pour financer dès cette année 2022 :
 - Un accompagnement du comité sur 18 mois par l'Agence nationale pour l'amélioration des conditions de travail vers la construction de l'observatoire de la qualité de vie au travail dans la petite enfance (500 000 euros) ;
 - Un doublement des crédits locaux disponibles pour le plan Ambition Enfance-Egalité (3 millions d'euros supplémentaires) ;
 - Une campagne de promotion et de valorisation des métiers de la petite enfance (2 millions d'euros) ;

LES PERSPECTIVES DU CYCLE 3: DES ACTIONS CONCRÈTES POUR LES DIFFÉRENTS GT

- **Pénurie des professionnels :**
 - S'appuyer sur les chiffres désormais disponibles pour obtenir l'ouverture effective de places / postes
 - Mobiliser les régions/rectorats pour ouvertures places en FI via la saisine des CDSF
 - Travail avec la DGCL sur la partie FPT
 - Progresser en termes de mobilisation du vivier de personnes en reconversion professionnelle :
 - Atterrir sur la perspective de la préparation de POEC inter-OPCOs susceptibles, sous réserve d'un montage de projet adapté et de l'accord de Pôle emploi et des régions concernées notamment dans le cadre d'éventuelles initiatives régionales dérogatoires, d'accompagner des publics en reconversion professionnelle vers l'acquisition d'un CAP AEPE.
- **Culture commune interprofessionnelle**
 - Rédiger le projet de socle commun de connaissances et de compétences
 - Poursuivre et amplifier le plan de formation continue des professionnels de la PE et renforcer ses liens avec le comité de filière
 - Décider les suites à donner aux pistes diplômes mention mode d'accueil – certification des métiers de la crèche

LES PERSPECTIVES DU CYCLE 3: DES ACTIONS CONCRÈTES POUR LES DIFFÉRENTS GT

- **Travailler à la promotion des métiers de la petite enfance via une campagne de rentrée**
 - Identification des grands jalons du plan de communication dès le 22 par la Direction de la communication
 - Concrétisation en lien étroit avec le comité dans le cadre du groupe de travail "Remédier à court terme à la pénurie de professionnels"
- **Poursuivre le travail sur l'observatoire de la QVT :**
 - Présentation de l'ANACT afin de partager leur stratégie
 - Concrétisation en lien étroit avec le comité

INTERVENTION DE L'ANACT

ECHANGES

V – POINTS DIVERS

ECHANGES